

AMADE

ASSOCIATION MONDIALE DES AMIS DE L'ENFANCE

Fondée en 1963 par la Princesse Grace de Monaco



PRESIDENTE : S.A.R. LA PRINCESSE DE HANOVRE

Discours de SAR la Princesse de Hanovre

Journée Mondiale du Réfugié

Monaco, 18 juin 2010

Monsieur le Représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
Monsieur le Ministre d'Etat
Monsieur le Secrétaire d'Etat
Messieurs les Conseillers
Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs

La Principauté est aujourd'hui particulièrement fière d'accueillir pour la première fois les célébrations de la Journée Mondiale du Réfugié.

Monaco a toujours été très sensible aux problèmes humanitaires et notamment à la condition des réfugiés.

De longue date, un partenariat a ainsi été engagé avec le Haut Commissariat aux Réfugiés, structure majeure de l'Organisation des Nations Unies qui, sur plus de 40 millions de personnes réfugiées, apatrides, demandeurs d'asile et déplacées, en prend spécifiquement en charge 10 millions.

Mon père, le Prince Rainier III, a marqué son attachement à la cause des réfugiés en permettant à la Principauté de Monaco de ratifier, en 1956, la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés.

Ultérieurement, la portée de cette Convention a été élargie par le Protocole de New York du 31 janvier 1967, afin qu'un même statut s'applique à tous les réfugiés admis au bénéfice de la Convention. Je suis heureuse de vous annoncer la très récente adhésion de la Principauté de Monaco à ce protocole, l'instrument d'adhésion ayant été déposé mercredi dernier.

4, rue des Iris MC 98000 MONACO
Tél. +377.97705260 Fax +377.97705272
e-mail: info@amade-mondiale.org web: www.amade-mondiale.org

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE DOTÉE DU STATUT CONSULTATIF DE L'UNICEF, DE L'UNESCO, DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (CAT.II) AINSI QUE DU STATUT PARTICIPATIF AU SEIN DU CONSEIL DE L'EUROPE.

Mon pays alloue chaque année, depuis 1961, une contribution volontaire au Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Et, depuis maintenant quatre années, cette contribution est versée en faveur des populations durement affectées par la crise qui sévit toujours au Soudan. Depuis lors, la Principauté n'a eu de cesse de privilégier la voie de l'action, au service de cette cause.

Nul n'a oublié qu'à la fin des années 70, Mon Père, ému par le sort dramatique des nombreux réfugiés asiatiques persécutés, et par l'exode provoqué par l'affrontement sino-vietnamien et l'invasion du Cambodge et du Laos par le Viet-nam, s'était joint activement à l'élan de solidarité internationale.

C'est ainsi que la Principauté de Monaco accueillait, en août 1979, 25 personnes réfugiées du Sud-Est Asiatique, et que, grâce à l'action déterminée du Gouvernement Princier, qui en avait assuré l'hébergement et les premiers frais d'installation, ces familles accueillies, originaires de Saïgon ou de Singapour, avaient alors pu s'intégrer à la vie active parmi nous.

A l'époque, la population monégasque avait répondu avec cœur au premier appel à la générosité publique lancé par la Croix-Rouge monégasque, que présidait Ma mère.

La Princesse Grace, également fondatrice de l'Association Mondiale des Amis de l'Enfance, s'est aussi rendue en 1979 dans un camp au Portugal pour apporter soutien et réconfort aux réfugiés venant du Timor Oriental.

Depuis l'avènement de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II, Mon frère, la Principauté s'est ouverte plus encore à l'international. Particulièrement sensible aux enjeux humains et environnementaux des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le Prince a demandé à Son Gouvernement d'atteindre, au plus tard en 2015, l'objectif fixé par les Nations Unies de consacrer 0,7% du PIB à l'Aide Publique au Développement. Le rythme d'accroissement des crédits est particulièrement rapide et, cette année, 10 millions d'Euros seront alloués à la lutte contre la pauvreté à travers une centaine de projets menés dans une vingtaine de pays.

La cause des réfugiés a trouvé tout naturellement sa place dans la politique de coopération du Gouvernement Princier.

Les liens avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés se sont renforcés en 2009 avec l'accroissement des contributions versées par Monaco à cette organisation.

Toujours en 2009, une mission en Syrie auprès de populations réfugiées de différentes nationalités, menée par le Haut Commissariat, des médecins monégasques et le Gouvernement Princier, a abouti à la signature d'un accord dans le domaine de la médecine humanitaire. Cet accord prévoit d'opérer en Principauté des enfants réfugiés en Syrie atteints de pathologies cardiaques ou orthopédiques, mais également de soutenir la médecine humanitaire réalisée dans ce pays par le HCR.

Dès le mois de juin 2009, un jeune réfugié irakien de 3 ans, a été opéré au Centre Cardio Thoracique de Monaco et a pu être guéri d'une lourde pathologie cardiaque.

L'année 2010 marque un nouveau rapprochement avec la célébration de cette journée en Principauté et le soutien programmé à de nouvelles actions du Haut Commissariat.

4, rue des Iris MC 98000 MONACO
Tél. +377.97705260 Fax +377.97705272
e-mail: info@amade-mondiale.org web: www.amade-mondiale.org

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE DOTÉE DU STATUT CONSULTATIF DE L'UNICEF, DE L'UNESCO, DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (CAT.II) AINSI QUE DU STATUT PARTICIPATIF AU SEIN DU CONSEIL DE L'EUROPE.

Les thèmes abordés lors des deux conférences de ce jour - les femmes et les enfants réfugiés dans le bassin méditerranéen et l'implication du secteur privé - me tiennent particulièrement à cœur.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés évalue à 75% le pourcentage de femmes et d'enfants au sein de la population réfugiée et il n'est plus à démontrer qu'ils sont tout particulièrement vulnérables.

En ma qualité d'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, Je M'attache à promouvoir des programmes pour l'éducation des jeunes filles et des femmes. A la Présidence de l'AMADE Mondiale, Ma seule préoccupation est la protection de l'enfance.

Grandir dans un camp ? On ne grandit pas dans un camp, on survit, et après ?

Je suis donc extrêmement sensible à la condition de ces femmes et de ces enfants démunis de tout et dont les besoins essentiels doivent être assurés : sécurité, abri, nourriture, eau, soins médicaux, éducation et réinsertion professionnelle.

S'agissant du secteur privé, en 2000 la « Déclaration du Millénaire » des Nations Unies invitait les pays à établir des partenariats solides avec le secteur privé en vue de promouvoir le développement et d'éliminer la pauvreté. Aujourd'hui, cette alliance est indispensable et le Haut Commissariat mène une action exemplaire dans ce domaine.

Je suis certaine que les débats de ces deux conférences seront riches et constructifs ; et Je ne doute pas qu'ils contribueront à sensibiliser et à rassurer le public aux causes humanitaires et à l'action en faveur des populations réfugiées. Le réfugié n'est pas un fugitif mais une personne dont l'existence et celle de sa famille sont en danger ; il n'est pas un parasite mais quelqu'un qui cherche refuge, protection et DIGNITE.

En conclusion, je veux assurer le Haut Commissariat aux Réfugiés du soutien renouvelé de la Principauté pour l'accomplissement de ses missions.

La signature d'un accord cadre de coopération et la prochaine adhésion de Monaco au protocole de New York relatif au statut des réfugiés contribueront à renforcer une fois encore les liens déjà privilégiés de Monaco et du HCR en faveur des populations les plus démunies à travers le monde.

Je vous remercie pour votre attention.

4, rue des Iris MC 98000 MONACO
Tél. +377.97705260 Fax +377.97705272
e-mail: info@amade-mondiale.org web: www.amade-mondiale.org

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE DOTÉE DU STATUT CONSULTATIF DE L'UNICEF, DE L'UNESCO, DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (CAT.II) AINSI QUE DU STATUT PARTICIPATIF AU SEIN DU CONSEIL DE L'EUROPE.
